



Paris, le 16 juillet 2012

La Caisse des Dépôts et Icade démentent formellement les rumeurs de révision de la parité d'échange de l'offre d'Icade visant les actions Silic

La Caisse des Dépôts et Icade démentent formellement les rumeurs de révision de la parité d'échange de l'offre d'Icade visant les actions Silic.

La Caisse des Dépôts et Icade rappellent que l'intérêt stratégique de cette opération pour Silic et ses salariés a été reconnu par le conseil d'administration de Silic et les termes de l'offre publique d'échange ont été jugés équitables par l'expert indépendant ainsi que par le conseil d'administration de Silic qui a recommandé aux actionnaires de Silic qui le souhaitent d'apporter leurs titres à l'offre.

En conséquence, aucune révision des termes de l'offre n'est envisagée.

Il est rappelé que l'offre publique d'Icade visant les titres de Silic a fait l'objet d'une décision de conformité de l'Autorité des marchés financiers le 24 avril 2012. Cette décision fait l'objet de deux recours en annulation déposés les 3 et 4 mai 2012 devant la Cour d'appel de Paris. L'offre a été prorogée jusqu'à nouvel avis (cf. avis AMF n°212C0615 en date du 15 mai 2012 et n°212C0876 en date du 4 juillet 2012).

* * *

Contacts groupe Caisse des Dépôts

Philippe Joyeux / Benjamin Perret : +33 1 58 50 40 00 / 01 58 50 31 75
Philippe.joyeux@caissedesdepots.fr / benjamin.perret@caissedesdepots.fr

Contacts Icade

Nathalie Palladitcheff
Membre du comité exécutif, en charge des finances,
du juridique, de l'informatique et du pôle Services à
l'immobilier
+33 (0)1 41 57 70 12
nathalie.palladitcheff@icade.fr

Nicolas Dutreuil
Directeur du corporate et des financements, en
charge des relations investisseurs
+33 (0) 1 41 57 71 50
nicolas.dutreuil@icade.fr